



FICHE FORMATION

Préparation Concours - DAQ

Intitulé de l'action	Préparation Concours Métiers du Sanitaire et Social – Dispositif Amont à la Qualification
Public concerné	<ul style="list-style-type: none"> - Demandeur d'emploi inscrit à Pôle Emploi dans les catégories 1,2 et 3. - Jeunes diplômés ou non de niveau V ou IV souhaitant s'orienter vers les métiers du secteur. - Pré requis : savoir lire et écrire en français / maîtriser les 4 opérations mathématiques de base.
Catégorie d'action	Préparation aux Concours
Responsable et animateur	Directeur : Monsieur MALIVERNAY Responsable Formation : Madame DREZET
Présentation générale	L'objectif de ce parcours de formation est de permettre aux candidats de réussir les concours d'entrées en formation pour : <ul style="list-style-type: none"> - Aide-Soignant - Auxiliaire de puériculture - Accompagnant Educatif et Social.
Objectifs	Les objectifs de l'action de formation proposée sont les suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Connaître le secteur professionnel et les métiers. - Vérifier le choix d'orientation dans le domaine du sanitaire et social. - Préparer les candidats au concours. - Favoriser l'estime de soi et la confiance des futurs bénéficiaires.
Contenu et Méthodes	<p><u>Connaissance du secteur professionnel :</u> Connaître les différents métiers possibles, les acteurs ainsi que les structures du secteur professionnel</p> <p><u>Connaissance des publics :</u> Approche des différentes typologies de public, contenu dans le domaine de l'anatomie et de la physiologie : de l'enfance à la personne âgée, de l'autonomie physique à la</p>



	<p>dépendance. Travail sous forme de thématique faisant l'objet de l'oral des concours (les pathologies, les addictions, l'accompagnement au domicile, la coopération avec les autres professionnels concernés...)</p> <p><u>Se connaître soi-même :</u> Se positionner en tant que professionnel du secteur : quelles approches pour quels résultats attendus ? Quelle posture adoptée ?</p> <p><u>Mon avenir professionnel :</u> Bilan du dispositif et se projeter sur l'avenir.</p> <p>La formation comprend également une période d'immersion en milieu professionnel de 4 semaines soit 140h.</p>
<p>Modalités pédagogiques</p>	<p>Cours en présentiels. Intervention de professionnels. Prise en compte des projets personnels. Suivi individualisé, accompagnement dans l'écriture et la recherche de stages. Visites de structures. Partage des connaissances, travaux de groupe. Construction de supports de communication, jeux de rôle, mises en situation, cas concrets. Séances pratiques. Régulation du dispositif. Créations de projets. Bilans.</p>
<p>Compétences / Capacités professionnelles visées</p>	<p>CP1 : Renforcer les Savoirs Etre (mieux se connaître, gagner en autonomie, se dépasser) CP2 : S'ouvrir aux autres et au monde (parfaire sa culture générale, développer l'esprit critique, possibilité de vivre une expérience à l'étranger) CP3 : Préparer un avenir professionnel (mûrir son projet, valider des compétences, gagner en expérience professionnelle, se préparer au concours)</p>
<p>Durée & Dates</p>	<p>Durée en centre : 280 heures (35h hebdomadaire) Durée en entreprise : 140 heures Du 20/11/2017 au 23/02/2018</p>
<p>Lieu</p>	<p>MFR PONTARLIER – 20 rue des Granges 25 300 Pontarlier</p>



Coût par participant	Coût pris en charge par la Région sur le Dispositif Amont à la Qualification. Possibilité de restauration et d'hébergement sur place à la charge du candidat. (44€ pour la demi-pension et 80€ pension)
Conduite du dispositif	Date information collective : mardi 7 novembre à 14h à Pole Emploi Pontarlier. Début du parcours : lundi 20 novembre à 10h. Fin du parcours : vendredi 23 février à 16h. Nombre de candidat : 8 minimum et 14 maximum.
Suivi de l'action	Emargement des stagiaires et des formateurs. Attestation d'entrée et de fin de formation. Bilans de stage.
Evaluation de l'action	Questionnaire de satisfaction. Taux de réussite aux différents concours. Bilan qualitatif et quantitatif en présence des prescripteurs, de l'organisme de formation et du financeur Bilans à 3 mois, à 6 mois.